



Réseau
des observatoires
de l'agglomération
grenobloise



**CAHIER
thématique**

2019 ÉCONOMIE-EMPLOI

préambule

Dix ans après, les effets de la crise de 2008 sont-ils toujours visibles et sensibles sur le territoire grenoblois ? La réponse ne pouvant être binaire, force est de constater que l'analyse économique du territoire demande nuances et précautions.

Nuances et précautions méthodologiques tout d'abord, puisque l'ensemble des jeux de données mobilisés en 2014 ne sont pas toujours disponibles ou identiques. Nuances et précautions analytiques ensuite, tant les sujets économiques prêtent à débats.

Mise à jour du cahier de 2014 et complémentaire avec celui-ci, la présente publication s'articule en trois parties. Dans un premier temps, il est proposé un portrait économique du territoire replaçant la zone d'emploi de Grenoble parmi les 21 zones métropolitaines (hors Paris) et décrivant la répartition des activités économiques entre sphère présentielle (liée au fait de résider au territoire) et sphère productive (toute l'activité qui s'exporte en dehors du territoire). Cette photographie du territoire faite, la deuxième partie observe les évolutions depuis 2007, retraçant les épisodes survenus depuis la crise, en proposant une analyse dynamique des activités. La troisième focale est consacrée au chômage et au marché de l'emploi.

Des zooms plus spécifiques émaillent le document et donnent à voir la diversité de l'observation économique menée par les partenaires de l'OBS'Y. Pour cette publication, l'OBS'Y bénéficie des éclairages de deux enseignants-chercheurs, Thibault Daudigeos et Magali Talandier.

EN CLAIR *La zone d'emploi, périmètre d'observation de l'économie locale*

Définie par l'Insee, une zone d'emploi est un espace géographique dans lequel la plupart des actifs résident et où les entreprises trouvent l'essentiel de la main d'œuvre dont elles ont besoin.

À travers ce cahier, on observe le fonctionnement économique du territoire, toujours structuré – comme toutes les métropoles ! – autour de l'économie présentielle. Par ailleurs, la région grenobloise se distingue par une présence importante de l'industrie ; une industrie par ailleurs très qualifiée, innovante, dotée de filières de pointe et exportatrice.

L'évolution de ces dernières années montre que la région grenobloise a renoué avec la croissance économique au sens classique du terme, dans un premier temps dans la sphère présentielle et plus récemment dans la sphère productive. Elle figure dans la moyenne des zones d'emplois métropolitaines mais loin derrière les capitales régionales.

Cette embellie de l'emploi s'accompagne d'une baisse du niveau du chômage et le territoire grenoblois se positionne toujours parmi les territoires les plus favorables de ce point de vue. Néanmoins, le halo grandissant autour du chômage s'étend : contrats de très courte durée, difficultés croissantes de retour à l'emploi pour les publics les plus fragilisés (seniors, chômeurs de très longue durée, etc.)... La qualité de l'emploi se dégrade pour une partie de la population. Le sujet est d'autant plus important que les indicateurs de bien-être rappellent combien la reconnaissance par le travail reste centrale dans la satisfaction à l'égard de sa vie.

ÉCONOMIE - EMPLOI

PAGE4

PARTIE I PORTRAIT ÉCONOMIQUE

GRENOBLE PARMi LES ZONES
MÉTROPOLITAINES

Grenoble, 8^{ème} sur 21

Une sphère présentielle prédominante

Un territoire qui reste industriel,
innovant et tourné vers l'extérieur

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Une économie présentielle en-deçà
de son potentiel

Des activités productives de pointe

PAGE14

PARTIE 2 ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS

Une croissance soutenue par la sphère
publique jusqu'en 2014 puis relayée par
la sphère productive

Depuis 2015, des services aux entreprises
en plein essor et une industrie qui renoue
avec la croissance

PAGE18

PARTIE 3 CHÔMAGE MARCHÉ DU TRAVAIL

Un taux de chômage en baisse
depuis mi 2015

Moins de chômage... mais plus de « halo
autour du chômage » ?

Une amélioration du chômage qui ne
bénéficie pas à tous

Une augmentation des intentions
d'embauche mais des difficultés
de recrutement

PAGE24

L'économie du partage

PAGE26

Annexe méthodologique

Grenoble parmi les zones métropolitaines

GRENOBLE, 8^{ÈME} SUR 21

Ce premier chapitre dresse le portrait socio-économique de la zone d'emploi de Grenoble (ou région grenobloise) en 2019 ainsi que son positionnement au regard des autres Métropoles françaises (hors Paris). Les données sont présentées principalement à cette échelle, celle où se jouent les phénomènes économiques.

La zone d'emploi de Grenoble compte plus de **814 000 habitants et 342 000 emplois**. Sur ces deux aspects, elle se positionne au 8^e rang des 21 zones d'emploi incluant une Métropole. Grenoble-Alpes Métropole concentre 54 % de la population (443 120 habitants) et 64 % de l'emploi (218 708) dans la zone d'emploi.

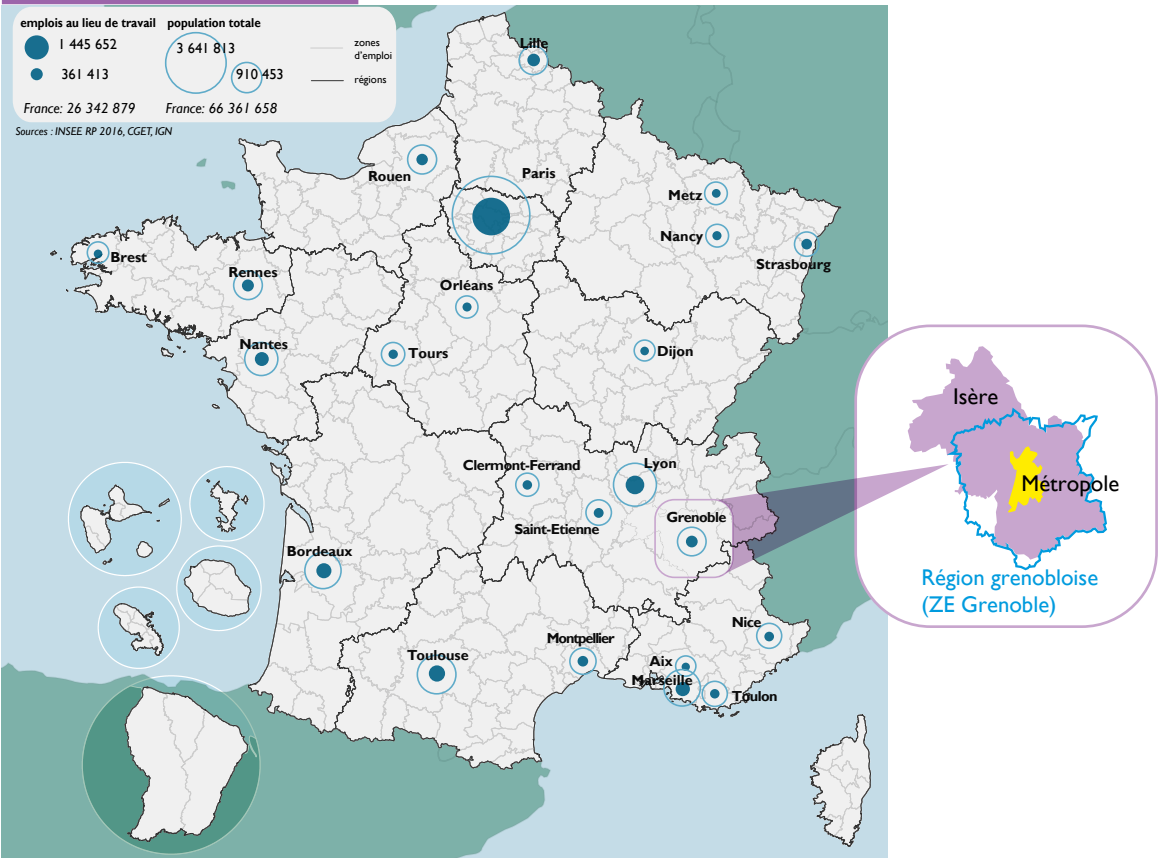
UNE SPHÈRE PRÉSENTIELLE PRÉDOMINANTE

Comme dans toutes les métropoles, la sphère présenteielle prédomine avec **63 % de l'emploi total de la zone d'emploi**. Les activités économiques de cette sphère ont doublé leurs effectifs en 40 ans et concentrent aujourd'hui plus de 216 000 emplois.

Pour autant, **la région grenobloise fait partie des territoires métropolitains les plus productifs** (37 %) après Lyon, Nantes et Toulouse. Même si le poids de cette sphère occupe une place de plus en plus réduite au fil du temps (50 % en 1975, 37 % en 2015), le volume d'emploi reste du même ordre de grandeur au fil des décennies.

La région grenobloise se distingue par un niveau de qualification des emplois et des rémunérations brutes de la sphère productive supérieurs à la moyenne. Cela se traduit également par un niveau de vie médian élevé (22 140 €), critère qui positionne la région grenobloise en tête des 21 zones métropolitaines.

Population et emploi dans les 21 zones d'emploi métropolitaines et Paris



DÉFINITION

Sphère présentielle versus productive

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Les activités présentielles sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Cette sphère se compose des activités de construction, de commerce de détail, de services à la population ainsi que des activités non marchandes (administration, santé, enseignement). Le dynamisme de cette sphère dépend en grande partie de l'évolution de la population, du tourisme, du pouvoir d'achat et des modes de consommation des habitants résidents ou de passage.

Les activités productives regroupent l'industrie et les services aux entreprises, deux secteurs étroitement liés entre eux. Les biens et les services produits sont vendus en majorité vers l'extérieur du territoire et dépendent en partie des marchés mondiaux. Les services aux entreprises constituent un secteur hétérogène regroupant des services qualifiés (informatique, recherche & développement, ingénierie, services juridiques, etc.), des services dédiés à la logistique et des services opérationnels (sécurité, nettoyage, centres d'appel, etc.). Ils incluent également le travail temporaire, une activité très fluctuante d'un trimestre à l'autre et fortement liée à la conjoncture.

SPHÈRE PRÉSENTIELLE

(63 % DE L'EMPLOI TOTAL)

Zone d'emploi de Grenoble

217 370 emplois

Grenoble-Alpes Métropole

65 %

de la zone d'emploi

Source : Insee, RP 2016

SPHÈRE PRODUCTIVE

(37 % DE L'EMPLOI TOTAL)

Zone d'emploi de Grenoble

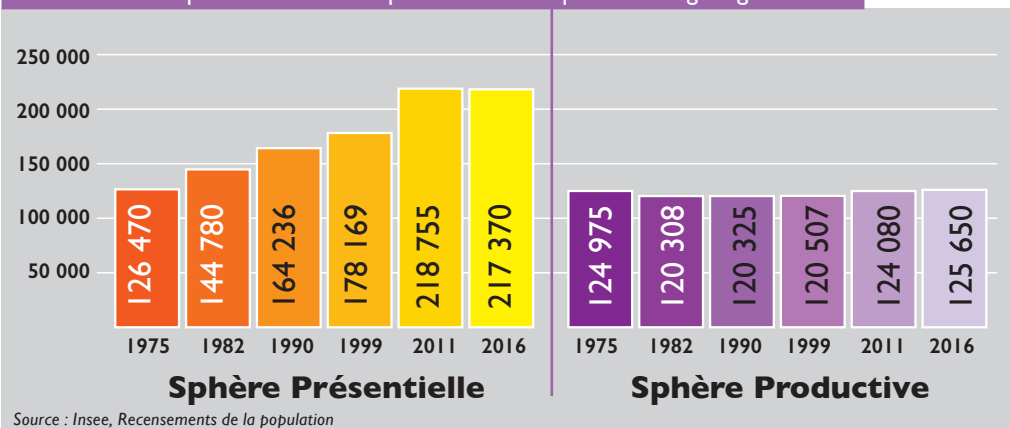
125 650 emplois

Grenoble-Alpes Métropole

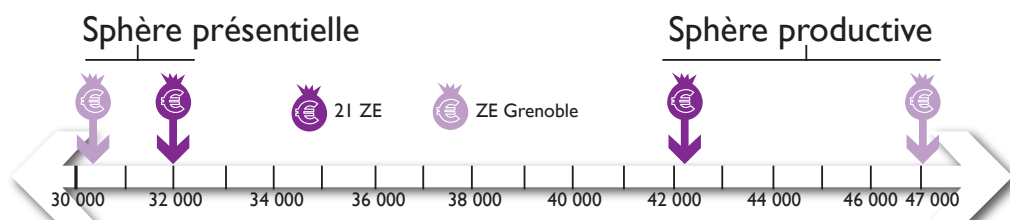
62 %

de la zone d'emploi

Évolution de l'emploi dans les deux sphères économiques de la région grenobloise



Rémunérations brutes moyennes



Source : Insee - Clap 2015 - fichier établissements - traitement AURG

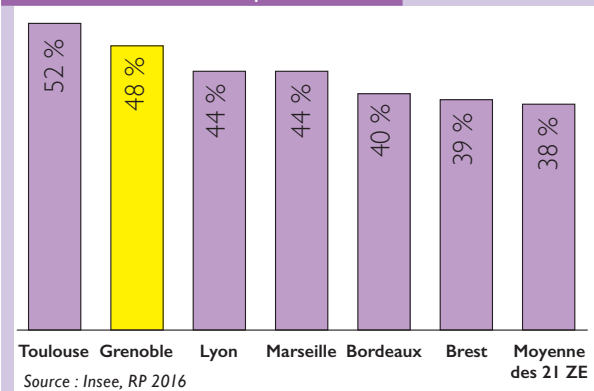
UNE INDUSTRIE LOCALE TRÈS QUALIFIÉE MAIS DES SERVICES AUX ENTREPRISES MOINS PRÉSENTS

Si le secteur productif pèse davantage sur le territoire, c'est en raison de son tissu industriel. Malgré la baisse structurelle des effectifs industriels, Grenoble conserve son positionnement et sa spécificité industrielle.

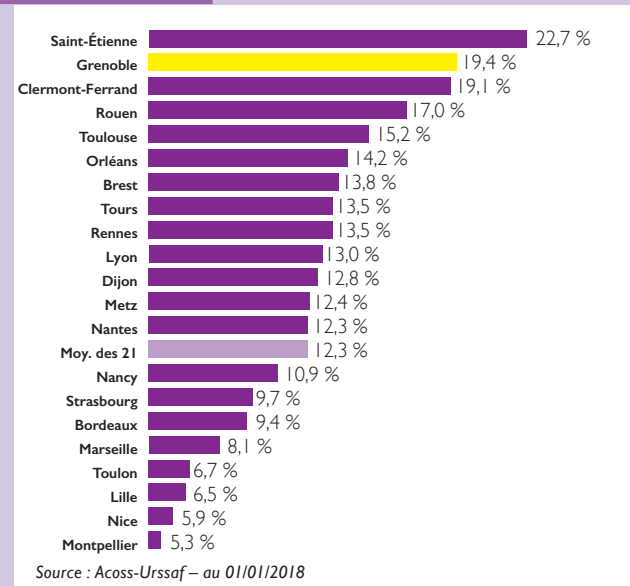
Ainsi, le territoire est doté d'un **tissu industriel plus dense** que celui des autres zones d'emploi métropolitaines : l'industrie occupe 19 % de l'emploi salarié privé. C'est une industrie **très qualifiée** : près de la moitié des emplois sont occupés par des techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs ou cadres ce qui place l'industrie de la région grenobloise en 2^e position derrière Toulouse parmi l'ensemble des 21 zones métropolitaines.

En revanche les **services aux entreprises** de la région grenobloise sont **moins présents** comparativement aux autres territoires métropolitains. Les 75 650 emplois de ce secteur représentent 32,3 % des emplois du secteur privé (33,4 % pour l'ensemble des 21 zones).

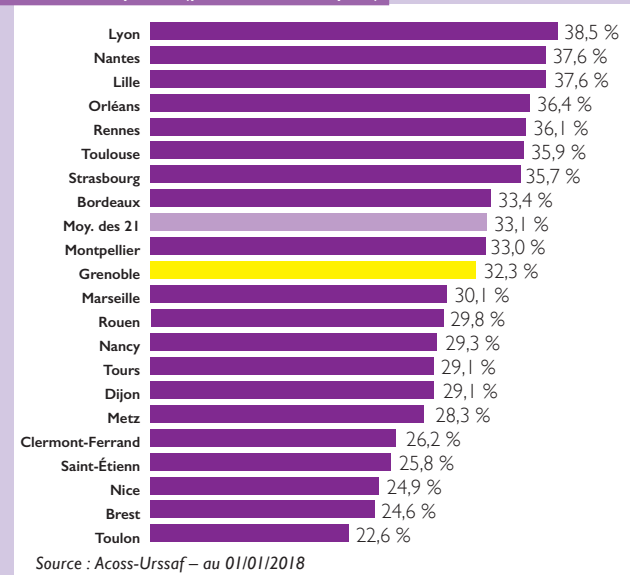
Poids des cadres, ingénieurs, agents de maîtrise et techniciens dans l'emploi industriel



Poids de l'industrie dans l'emploi salarié du secteur privé (par zone d'emploi)



Poids des services aux entreprises dans l'emploi salarié du secteur privé (par zone d'emploi)



en clair

Sphère productive : une frontière de plus en plus ténue entre industrie et services aux entreprises

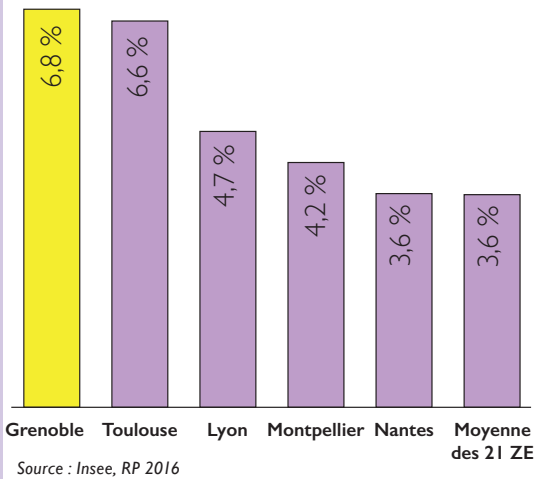
La distinction statistique entre activités industrielles et activités de services aux entreprises devient de moins en moins pertinente. « Les activités des entreprises deviennent plus complexes et plus diversifiées, au point que la frontière entre services et industrie est aujourd’hui difficile à cerner. L’exploration des données de bilan des entreprises françaises révèle que 83 % des entreprises industrielles ont une production de services pour autrui et que près du tiers produisent, en réalité, plus de services que de biens ».

(Matthieu Crozet & Emmanuel Milet. La Lettre du Cepii N°341 - Février 2014)

GRENOBLE, UN TERRITOIRE INNOVANT ET TOURNÉ VERS L'INTERNATIONAL

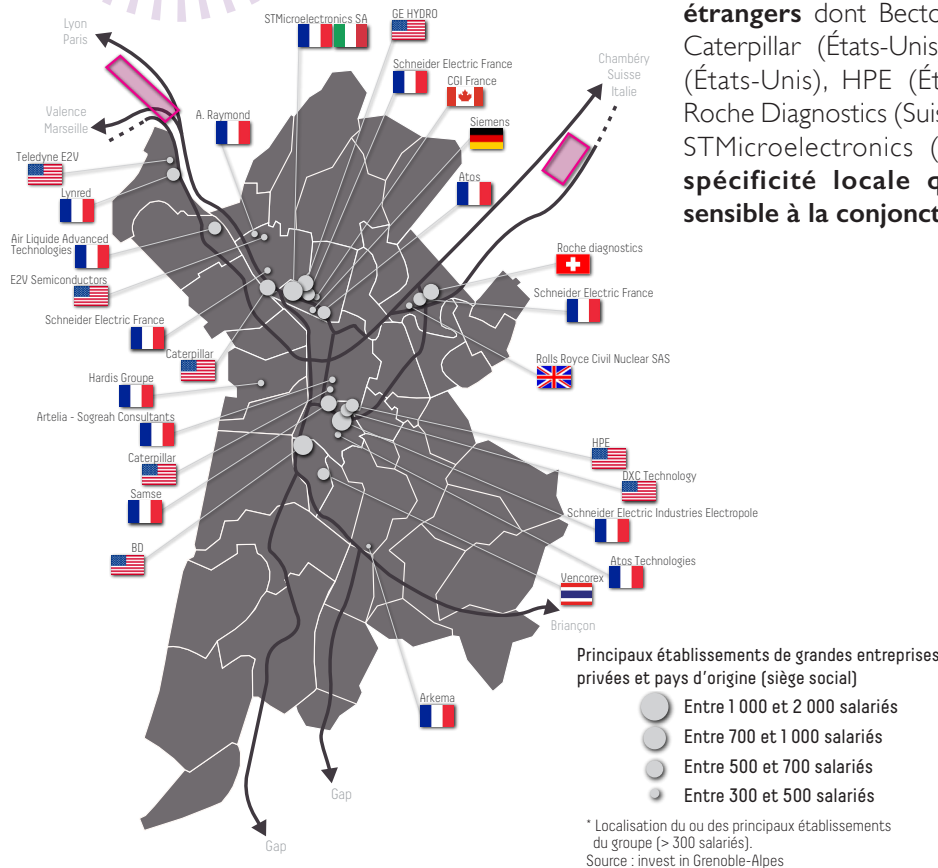
L'économie productive locale est très nettement tournée vers l'innovation avec 23 500 emplois dédiés à la recherche et la conception. **La région grenobloise arrive ainsi en tête des 21 zones métropolitaines pour les emplois de conception-recherche** qui sont par nature très qualifiés (80 % sous statut cadre, source : Insee-RP2016). Ce constat s'explique par la présence de l'université de centres de recherche (tels que le CEA, l'INRIA), des 8 instruments scientifiques internationaux (ESRF, ILL, MBL, etc.) mais aussi de nombreux centres privés de R&D (dont ceux de Schneider Electric, STMicroelectronics, Huawei, BD, Orange Labs, Fujitsu, Biomérieux, Atos, Salesforce, Naver Labs Europe, HPE, GE Renewable Energy, Air Liquide, Radiall, Soitec, Petzl, etc.).

Poids des emplois dans la conception recherche (tous secteurs confondus) dans l'emploi total



Grenoble la deuxième zone la plus industrielle mais dixième pour les services aux entreprises.

Le territoire est également tourné vers l'international : 17,9 % des salariés travaillent dans des entreprises sous pavillon étrangers contre 14,8 % en France métropolitaine et 15,1 % en moyenne sur les 21 zones d'emploi métropolitaines (Source : CGET-Insee ; 2013). Trois zones devant celle de Grenoble : Strasbourg, Toulouse et Lyon. Cette spécificité locale s'explique notamment par la présence de **plusieurs établissements industriels de plus 500 salariés à capitaux étrangers** dont Becton Dickinson (États-Unis), Caterpillar (États-Unis), GE renewable energy (États-Unis), HPE (États-Unis), Poma (Italie), Roche Diagnostics (Suisse), Siemens (Allemagne), STMicroelectronics (France/Italie), etc. **Une spécificité locale qui rend le territoire sensible à la conjoncture internationale.**





Les commerces de la métropole

Locaux commerciaux
> 6 900 locaux commerciaux recensés (> 90 % de l'offre commerciale de la Métropole)
> 270 grandes et moyennes

surfaces recensées (> 300 m²)
> 60 lieux de marché, dont une vingtaine sur la commune de Grenoble
> 9 % de vacance commerciale (moyenne nationale : 8 à 10 %)
> 30 % de services (services marchands, non marchands et santé) / moyenne nationale : 30 à 35 %.

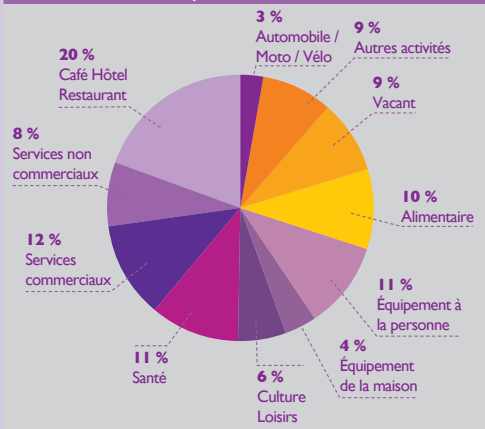
Comparatif des densités en grandes surfaces
Surface de vente par 1000 hab.

Grenoble-Alpes Métropole	1 020
Rennes Métropole	1 275
Toulouse Métropole	1 250
Bordeaux Métropole	400
Rhône-Alpes	950

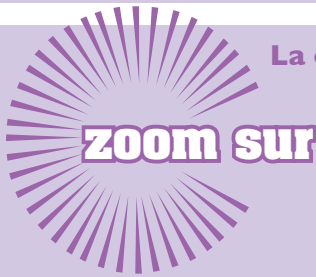
Grandes surfaces
> 450 000 m² de grandes et moyennes surfaces
> 25 % des surfaces sont alimentaires, 75 % généralistes
> 2/3 des m² sont concentrés au sein des zones commerciales
> Densité moyenne : 1 020 m² pour 1 000 hab.

Source : observatoire métropolitain des locaux commerciaux

Répartition des locaux commerciaux par secteur d'activité - Y compris en zones commerciales



De nouveaux formats d'enseignes s'installent dans les centres-villes et les pôles de vie. La Métropole et les communes accompagnent ce mouvement avec les centralités urbaines commerciales inscrites au Plan local d'urbanisme intercommunal.



La consommation locale, entre évolutions qualitatives et stabilité

Si les dépenses annuelles moyennes de consommation courante n'ont pas augmenté au cours des 5 dernières années, en revanche elles se sont

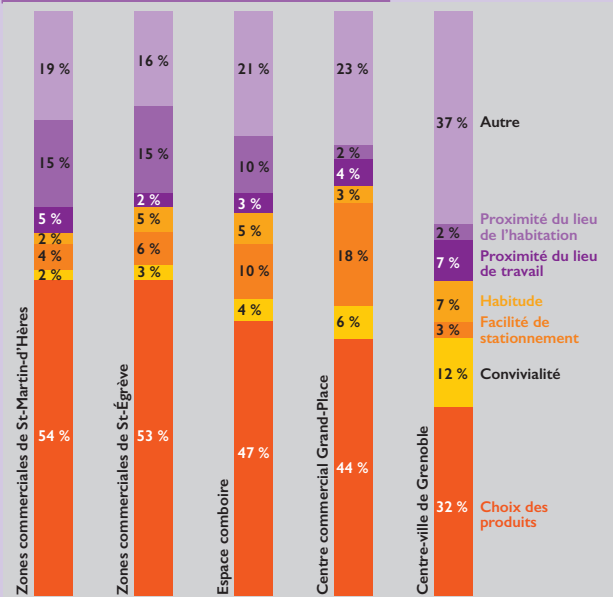
modifiées structurellement et ont connu des évolutions majeures :

1. une part plus importante des dépenses se fait en faveur de l'alimentaire au détriment de l'équipement de la personne, du mobilier; électroménager; ou encore de la culture et des loisirs ;
2. la consommation de proximité retrouve un écho car les ménages recentrent leurs achats près de leur lieu de vie (le taux de rétention des dépenses augmente sur presque tous les territoires) ;
3. les consommateurs sont en quête de pratiques plus responsables : plus de 70 % des ménages du Sud-Isère consomment au moins occasionnellement des produits bio et plus de 80 % des produits locaux ;
4. internet poursuit sa progression sur ses produits phares (informatique, multimédia) et gagne des parts de marché significatives dans le sport et l'équipement de la personne. La complémentarité entre commerce digital et le commerce physique est une stratégie gagnante pour l'ensemble du secteur.

Les grands pôles commerciaux de l'agglomération se montrent attractifs : plus de la moitié des ménages de la métropole fréquentent au moins occasionnellement l'un des grands pôles périphériques et deux tiers fréquentent le centre-ville de Grenoble.

Source : CCI Grenoble, enquête sur la consommation des ménages 2018

Principaux critères de fréquentation





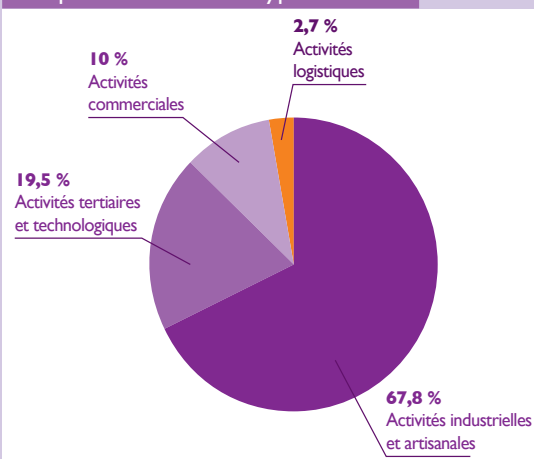
Espaces économiques : un foncier devenu rare

En 2014, l'analyse du foncier économique (cf. l'« Atlas foncier économique ») alerte sur la raréfaction du foncier économique disponible.

En 2018, une stratégie autour des espaces économiques métropolitains voit le jour, avec la formulation de 5 enjeux majeurs et le ciblage de 10 espaces stratégiques. 70 ha sont dédiés à des projets d'accueil d'activités industrielles et artisanales et 323 000 m² pour des projets tertiaires. En 2018, la Métropole adopte son schéma directeur des espaces économiques afin de renforcer les capacités d'accueil des entreprises sur le territoire (aménagement, espaces économiques afin de renforcer les capacités d'accueil des entreprises sur le territoire (aménagement, espaces économiques, requalification des friches...) et d'amélioration des espaces économiques existants (qualité des espaces publics, accessibilité, services...).

Source : diagnostic du Schéma directeur des espaces économiques métropolitains, 2018

Répartition des espaces économiques occupés en fonction du type d'activités



70 espaces économiques

45 hectares de zones d'activités en projet pour l'accueil d'activités industrielles et artisanales

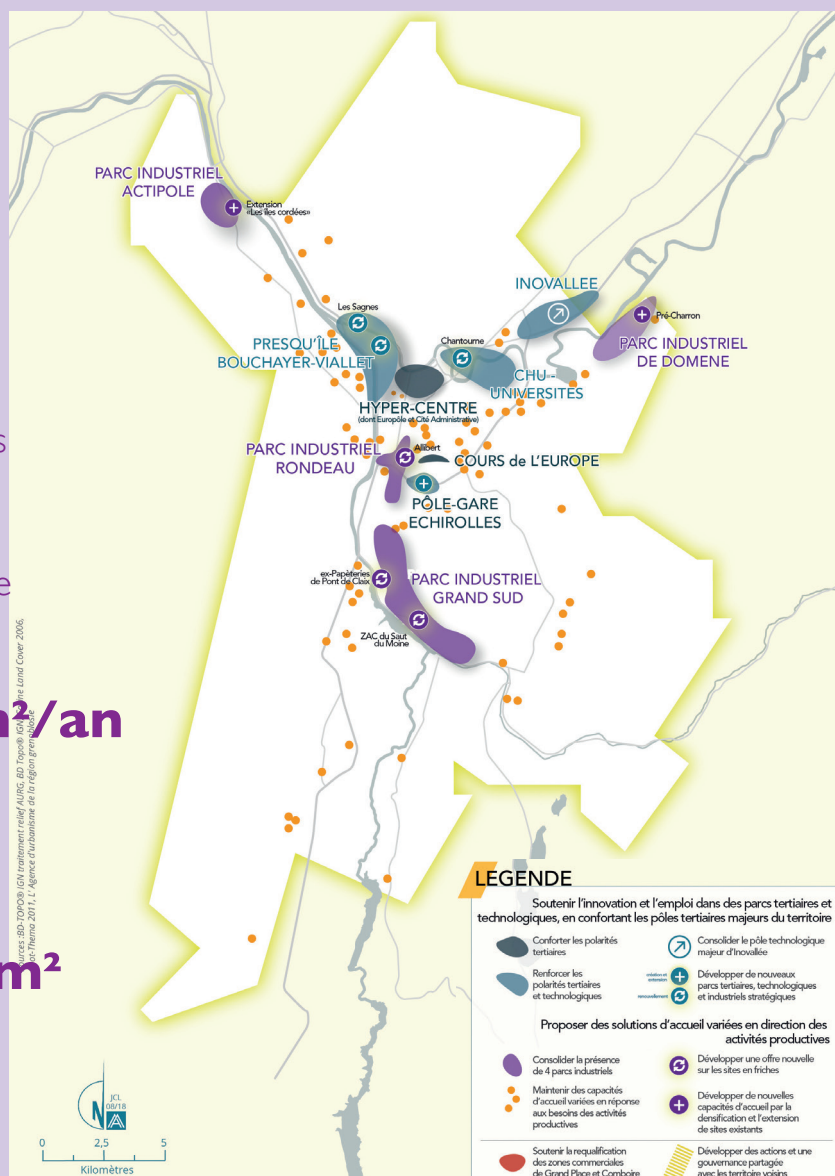
6 hectares de foncier dédié aux activités industrielles et productive commercialisé par la Métropole par an

+ de 50 000 m²/an

de la demande des entreprises placée dans des immeubles tertiaires

+ de 300 000 m²

de projet de construction d'immeubles tertiaires



Les activités économiques de la région grenobloise

UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE EN-DEÇÀ DE SON POTENTIEL ?

Une couverture présentielle restreinte

Tournée vers la satisfaction des besoins des populations présentes, la sphère présentielle produit des biens ou services non délocalisables et participe à l'attractivité du territoire (voir définition page 5). La zone d'emploi grenobloise bénéficie d'un pouvoir d'achat potentiel élevé sur son territoire, du fait d'un important revenu médian de ses habitants. Pourtant **le territoire peine à redistribuer ces revenus sous forme de dépenses de consommation locale, avec une couverture présentielle limitée.** En effet, avec 267 emplois présents pour 1 000 habitants, la métropole grenobloise se situe en fin de classement du panel, derrière Strasbourg, Nancy ou Rennes.

Plusieurs facteurs explicatifs :

- > Les capitales régionales dominent généralement le classement (concentration des fonctions métropolitaines et des équipements administratifs et de santé notamment) ;
- > Les territoires à fort ancrage touristique disposent logiquement d'une couverture présentielle supérieure aux moyennes ;
- > Les territoires qui ont connu une forte croissance démographique sont également ceux qui ont connu une forte hausse des emplois présents.

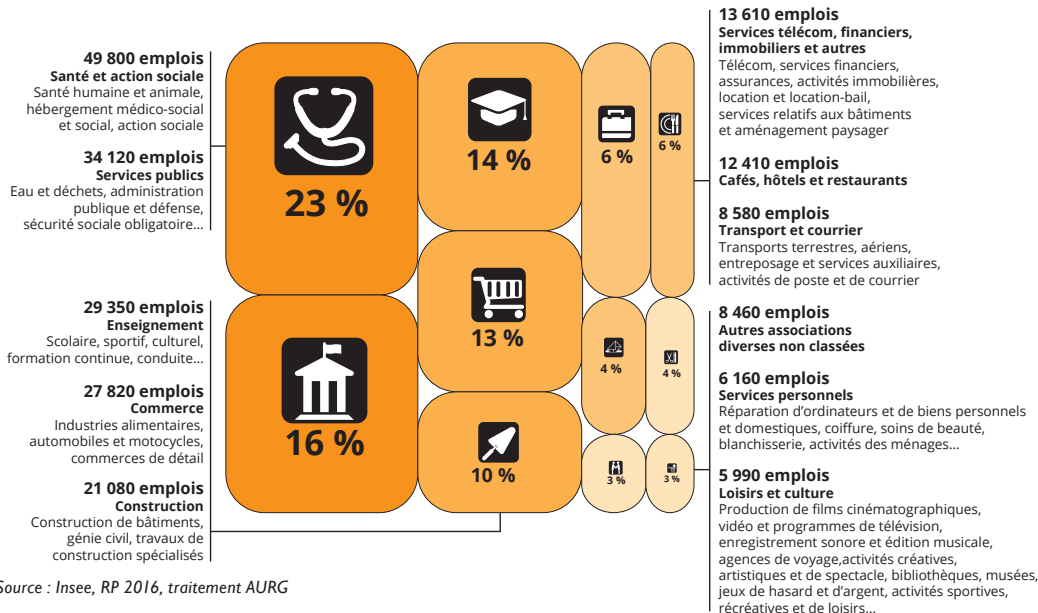
Le secteur associatif, une spécificité locale

En 2016, près de 40 % des emplois de l'économie présentielle se concentrent dans les **secteurs de la santé-action sociale et des services publics** (administration, sécurité sociale, gestion de l'eau et des déchets, etc.), soit exactement dans la moyenne des 21 zones d'emplois métropolitaines. Vient ensuite l'enseignement avec 14 % des emplois.

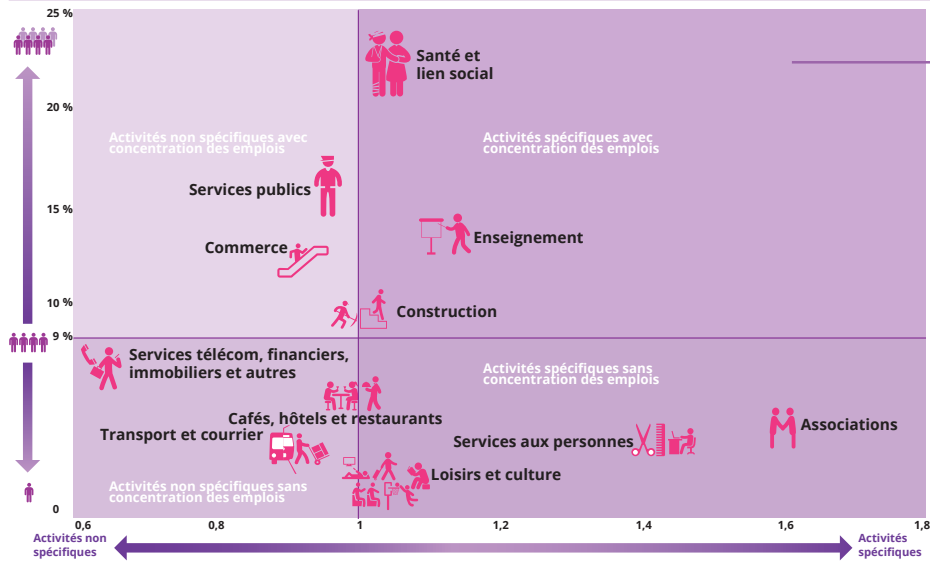
Excepté les **associations**, peu d'activités présentes apparaissent comme spécifiques à la zone d'emploi de Grenoble. Tous les autres secteurs d'activité sont en effet très proches de la moyenne des 21 zones d'emploi du panel de comparaison. À noter cependant un léger déficit pour le secteur des « services télécom, financiers, immobiliers et autres ».

Avec 21 300 salariés, l'ESS est bien représenté sur la Métropole de Grenoble (12,2 % des emplois contre 10 % en moyenne nationale). L'ESS est composée de nombreux petits établissements sous statut associatifs principalement orientés sur des activités artistiques, de sports et de loisirs et qui regroupent 66 % des emplois. Les fondations peu nombreuses sont en revanche de gros employeurs et en majorités des structures médico-sociales (ex. Centre Rocheplane).

Répartition des emplois présents



Activités présentes concentrées et spécifiques dans la zone d'emploi de Grenoble par rapport aux 21 ZE



Les secteurs commerce et enseignement rassemblent chacun 13 à 14 % des emplois présents de la zone d'emploi grenobloise. L'enseignement constitue une activité légèrement sur-représentée dans la ZE grenobloise par rapport à la moyenne des 21 ZE, tandis que le commerce est légèrement sous-représenté.

Source : Insee, RP 2016, traitement AURG

DES SPÉCIFICITÉS PRODUCTIVES FORTES NOTAMMENT DANS LA FILIÈRE NUMÉRIQUE

Avec 47 300 emplois, l'industrie grenobloise est plutôt diversifiée : les trois quarts des emplois du secteur se répartissent entre cinq activités industrielles différentes. Parmi celles-ci, trois s'appuient sur des spécificités locales fortes :

- > les composants et cartes électroniques :
- > le matériel électrique,
- > le matériel médical.

Parmi les 75 650 emplois des services aux entreprises, les activités qualifiées sont surreprésentées

sur la région grenobloise, notamment les services informatiques et de recherche-développement. À l'inverse les activités opérationnelles (nettoyage, sécurité) et celles liées à la logistique sont moins développées que dans les autres territoires métropolitains.

La spécificité de l'écosystème tient à l'importance de la filière numérique et la complémentarité entre le versant matériel (industriel) avec la fabrication de composants électroniques (notamment liée à une forte expertise dans la nanoélectronique et l'optique photonique) et le versant immatériel (logiciel, intelligence artificielle, traitement massif de données, systèmes et objets intelligents (IoT : internet des objets), etc.).

Répartition de l'emploi productif

	Supérieure à la moyenne des 21 ZE	Dans la moyenne des 21 ZE	Inférieure à la moyenne des 21 ZE
Poids dans l'industrie (Moyenne 21 ZE)	61 % (25 %)	31 % (33 %)	9 % (42 %)
INDUSTRIE 47 300 emplois	Composants et cartes électroniques STMicroelectronics, Soitec, Lynred, Teledyne, Kalray... Matériel électrique Schneider, Siemens, Legrand, SDCEM, Depagne... Matériel médical Becton Dickinson, Medtronic, Fresenius, Trixell... Machines et équipements Caterpillar, Poma, GE renewable energy, Air Liquide Advanced Technologies... Métallurgie, travail des métaux Araymond, Minitubes, Ferropem, Acières et Laminiers de Rives... Bois Papier Carton Avery Dennison, Vicat Papeterie, Ahlstrom-Munksjo... Chimie Arkema, Vencorex, Air Liquide, Solvay... Matériaux de construction Eurobeton, Vicat, Recto... Textile, habillement Paraboot, DeClermont...		Industries agroalimentaires Teisseire, Etoile du Vercors... Caoutchoucs, plastiques Stipastics, Hutchinson... Imprimerie Deux-Ponts Manufacture d'Histoires Imprimerie Pont de Claix... Automobile, aéronautique Bourbon Automotive Plastics... Pharmacie Uriage laboratoires...
Poids dans les services aux entreprises (Moyenne 21 ZE)	27 % (15 %)	35 % (34 %)	26 % (38 %)
SERVICES AUX ENTREPRISES 75 650 emplois	Informatique (SSII, logiciel, ...) HPE, HP Inc, Capgemini, Hardis, Atos, Econocom, Sopra Steria, Orangelabs... Recherche et développement une centaine d'établissements privés dont NaverLabs, Biomerieux, Avalun, Aledia... Sièges sociaux, services juridiques, comptables Gosport, Euromaster... Ingénierie, architectures, analyses techniques Artella, Assystem, Groupe 6, Apave... Nettoyage, Sécurité Onet, GSF-Orion...		Activités liées à logistique (commerce de gros, transports, entreposage) Samse, Cetup, Transports Fouvet Mercier... Autres services aux entreprises (location, agence de publicité, organisation d'événements)

Source : Urssaf au 01/01/2019, emploi salarié privé



Les start-ups de la région grenobloise

Face à un phénomène en plein essor, Grenoble-Alpes Métropole a souhaité se doter d'un outil pertinent et moderne pour suivre de façon exhaustive ces jeunes entreprises innovantes. L'écosystème grenoblois étant par ailleurs marqué par une forte orientation R&D-innovation, mesurer la capacité du territoire à créer des start-ups et à les voir se développer est devenu incontournable.

Depuis 2000, **plus de 540 start-ups ont été créés (96 %) ou implantées (4 %) sur la région grenobloise**. Une partie d'entre elle ne sont plus au stade « start-up » pour diverses raisons : fermeture (19 %), départ du territoire (5 %), rachat ou encore passage au stade PME (ou ETI) innovantes. Dans ces deux dernier cas de figure, ces ex-start-ups restent actives sur le territoire.

En 2019, **400 sont toujours actives** sur le territoire. Elles employaient environ **4 200 personnes**

sur la région grenobloise en 2018. Parmi ces entreprises, 22 % sont sorties du stade start-ups tels que Spartoo ou Xenocs ou ont été rachetées.

L'écosystème grenoblois se caractérise également par un nombre important de start-ups issues de la recherche académique (CEA, UGA, INRIA...). Ainsi 44 % des jeunes entreprises innovantes créées sur le territoire sont à haute intensité technologique et 20 % créent des innovations de rupture (« deeptech »).

37 % ont levé des fonds pour un montant cumulé de plus de 1 milliard d'euros (depuis 2000). Si 8 levées sur 10 se réalisent lors des 3 premières années d'existence juridique de la start-up, 12 % se concrétisent après plus de 5 ans d'existence. Parmi les start-ups qui n'ont pas (encore) levé de fonds, près la moitié est encore très jeune (3 ans ou moins). Au final, on observe une forte concentration des levées de fonds puisque **64 % du montant total cumulé se concentrent dans 12 start-ups** : Adeunis, Aledia, Bonitasoft, Crocus Technology, Delta Drone, Isorg, Kalray, McPhy Energy, Spartoo, VoluBill, Wizbii, Advicenne Pharma.

DÉFINITION

Qu'est-ce qu'une start-up ?

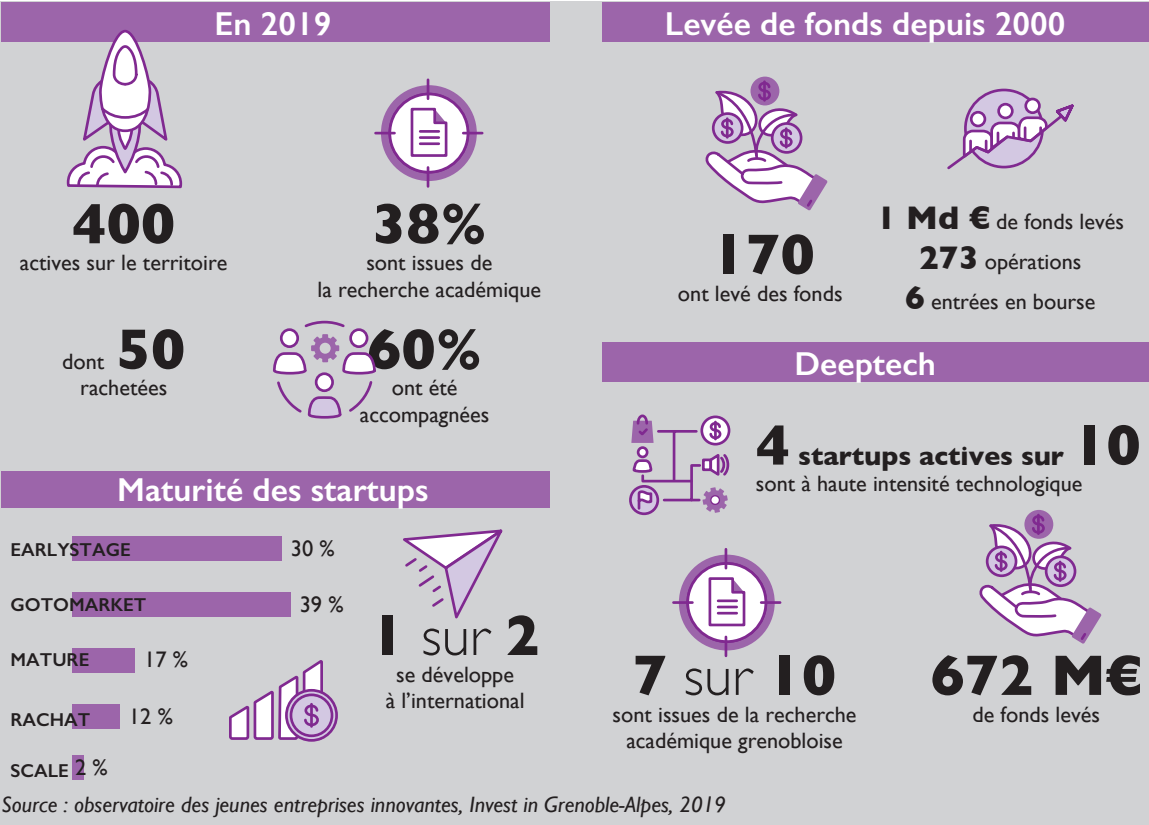
Quatre caractéristiques sont communément acceptées pour définir ce type d'entreprises.

- > Une start-up est un stade temporaire de la vie d'une certaine catégorie d'entreprise.
- > Elle est à la recherche d'un business model : le caractère innovant et la recherche d'une position concurrentielle dominante entraîne de facto un questionnement sur la question du comment et à qui vendre (impliquant des levées des fonds).
- > Son produit ou service est industrialisable ou reproductible à grande échelle : les entreprises innovantes dont le marché n'est envisagé qu'à l'échelle locale ne sont donc pas retenues. Cette distinction est essentielle pour répondre à la dernière caractéristique :
- > Une start-up est « scalable », cet anglicisme emprunté à l'informatique désigne la capacité à s'adapter à un changement d'ordre de grandeur de la demande et à maintenir ses performances en cas de très forte demande. Le suffixe « able » signifie que c'est une potentialité et non une certitude. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le devenir d'une start-up est difficilement prévisible et que le mot « licorne » ait été choisi pour définir la réussite exceptionnelle de ce type d'entreprise.

Compte tenu de ces caractéristiques, l'observatoire des start-ups de Grenoble Alpes a retenu la définition suivante : « Toute entreprise créée après 2000, implantée sur la région grenobloise, innovante, se positionnant sur un marché potentiellement international ».

En clair : l'intelligence artificielle au service de l'observation territoriale

Après avoir constitué la liste de toutes les start-ups soutenues, financées ou accompagnées par les principaux organismes grenoblois en lien avec ces entreprises (CEA, SATT Linksium, Tenerrdis, FrenchTech in The Alps, Tenerrdis, Minalogic, Minatoc, Grenoble Angels, GrenobleINP Entreprises, GateI, Tarmac, Le Village by CA, Medicalps, Floralis, Réseau Entreprendre Isère, InnoEnergy etc.), un partenariat contractuel avec la société SKOPAI a complété et qualifié cette liste d'entreprises. Fruit du hasard ou pas, SKOPAI est une start-up grenobloise dont la technologie repose sur des algorithmes d'intelligence artificielle développés au sein du Laboratoire d'Informatique de Grenoble (LIG). Grâce à ses moteurs de recherche, elle cherche, agrège et analyse les données Web afin de qualifier en temps réel les start-ups du monde entier.



Évolution des activités économiques

Tendance globale 2010-2017 : Grenoble n'est pas dans le peloton de tête des 7 métropoles françaises en plein essor mais se situe dans la médiane des 21 zones métropolitaines.

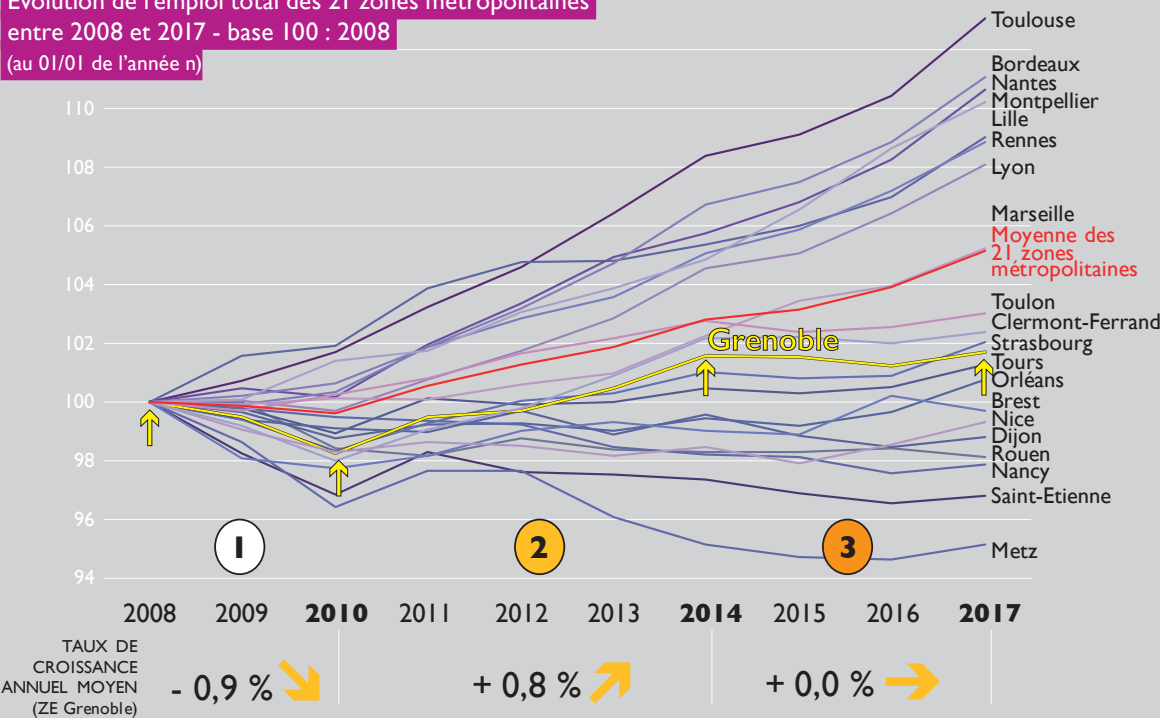
Sur les 10 dernières années, sept zones d'emploi métropolitaines connaissent un essor économique remarquable et tirent la moyenne vers le haut : Toulouse, Bordeaux, Nantes, Montpellier, Lille, Rennes et Lyon. Les 13 autres métropoles (hors Marseille qui se situe dans la moyenne) se situent donc en deçà de cette moyenne, dont celle de Grenoble, qui, peu ou prou, se situe dans la médiane (la moitié des zones ont une croissance plus soutenue et l'autre moitié moins soutenue).

UNE CROISSANCE SOUTENUE PAR LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE JUSQU'EN 2014 PUIS RELAYÉE PAR LA SPHÈRE PRODUCTIVE

Plus précisément, depuis 2008, la région grenobloise a connu quatre périodes distinctes :

- 1. une période de crise, 2008-2010, largement analysée dans le précédent cahier économie de l'Obs'y (publié en 2014)
- 2. une période dynamique, 2010-2014, portée fortement par le tertiaire non marchand autrement dit la sphère publique (santé, action sociale, administration, enseignement).
- 3. une période de ralentissement, 2014-2017, qui s'explique par l'essoufflement du tertiaire non marchand, alors que la dynamique du tertiaire marchand et plus spécifiquement celle des services aux entreprises se maintient (cf. section suivante). Ces deux secteurs équilibrent tout juste les pertes d'emploi de la construction et de l'industrie.
- 4. Une quatrième période semble s'amorcer depuis 2017 si l'on analyse les données les plus récentes disponibles, à savoir l'emploi salarié du secteur privé. En effet, la croissance est portée quasi exclusivement par la sphère productive. Ce constat est d'autant plus remarquable que les créations d'emploi se réalisent à la fois dans les services aux entreprises et dans l'industrie (analyse détaillée pages suivantes).

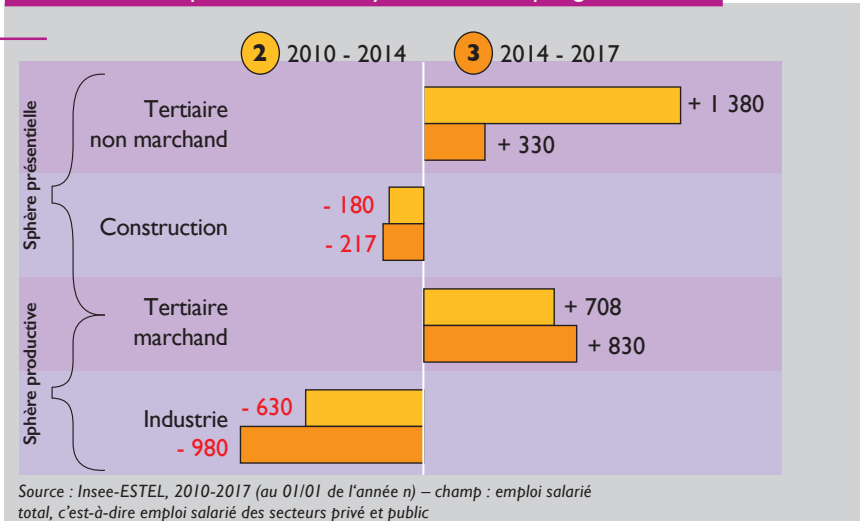
Évolution de l'emploi total des 21 zones métropolitaines entre 2008 et 2017 - base 100 : 2008 (au 01/01 de l'année n)



Source : Insee-ESTEL, 2008-2017 (au 01/01 de l'année n) – champ : emploi total, c'est-à-dire emploi salarié et non-salarié des secteurs privé et public)

Évolution de l'emploi salarié en moyenne annuelle par grand secteur

Le tertiaire non marchand a créé en moyenne 1 380 emplois chaque année entre 2010 et 2014 et 330 entre 2014 et 2017.



2006-2016 : UNE SPHÈRE PRÉSENTIELLE PORTÉE PAR LA SANTÉ-ACTION SOCIALE ET LES SERVICES PUBLICS

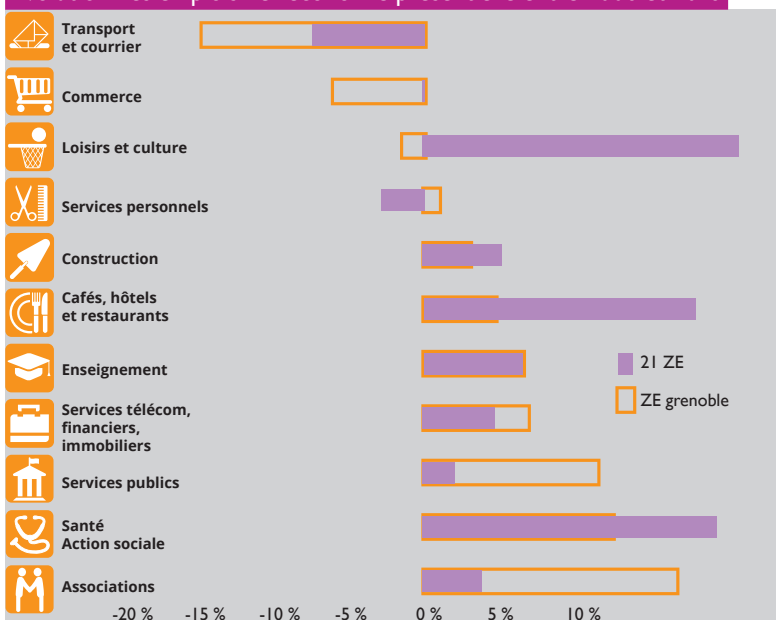
Entre 2006 et 2016, l'emploi présentiel de la ZE de Grenoble a bénéficié d'un **taux de croissance annuel moyen de 0,5 %**, un taux inférieur à celui enregistré par les 21 zones d'emploi (+ 0,7 %), mais néanmoins au-dessus du taux de croissance annuel moyen de la population (+ 0,4 %).

La hausse d'emplois présents dans la zone d'emploi de Grenoble est surtout soutenue par la **santé-action sociale** (+ 5490 emplois) et les **services publics** (+ 3500), renforçant le poids de ces deux secteurs majeurs de l'économie présen-

tielle grenobloise. L'augmentation de la santé et de l'action sociale est à relier avec le **vieillessement de la population**. A noter également, une croissance d'emplois dans les associations (+ 1200), qui participe à rendre ce secteur assez spécifique au territoire.

À l'inverse, une perte substantielle d'emplois est constatée dans le secteur du **transport-courrier** (- 1475) et du **commerce** (- 1740). Celle du commerce (de détails) est en partie compensée par la croissance du secteur du **café, hôtel, restaurant** (+ 540). 84 emplois ont été perdus dans les secteurs des loisirs et culture, représentant une baisse de 0,1 % alors que ce secteur connaissait la plus forte croissance dans les 21 zones d'emploi (+ 1,9 %) ; malgré tout, ce secteur n'est pas sous-représenté sur le territoire.

Évolution des emplois de l'économie présenteielle entre 2006 et 2016

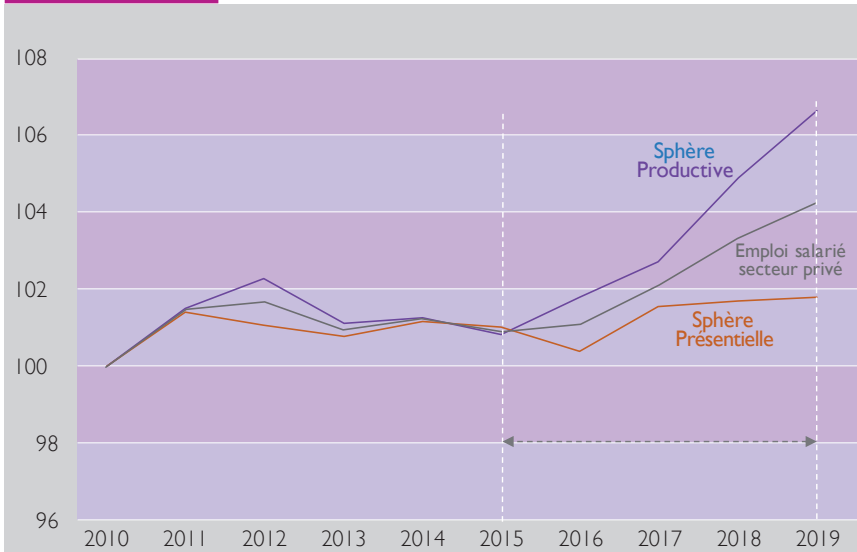


Partie 2 Évolution des activités productives

2015-2019, UN SECTEUR PRIVÉ PORTÉ PAR LES SERVICES AUX ENTREPRISES ET L'INDUSTRIE

Il aura fallu 10 ans à la région grenobloise pour que le secteur privé rattrape son niveau d'emploi d'avant crise. Ces quatre dernières années ont été particulièrement dynamiques dans la sphère productive qui a créé 7 000 emplois. La sphère présentielle du secteur privé connaît une évolution moins soutenue et moins régulière (les statistiques récentes de la sphère présentielle du secteur public ne sont pas encore disponibles).

Évolution de l'emploi salarié du secteur privé sur la zone d'emploi de Grenoble (base 100 : 01/01/2010)

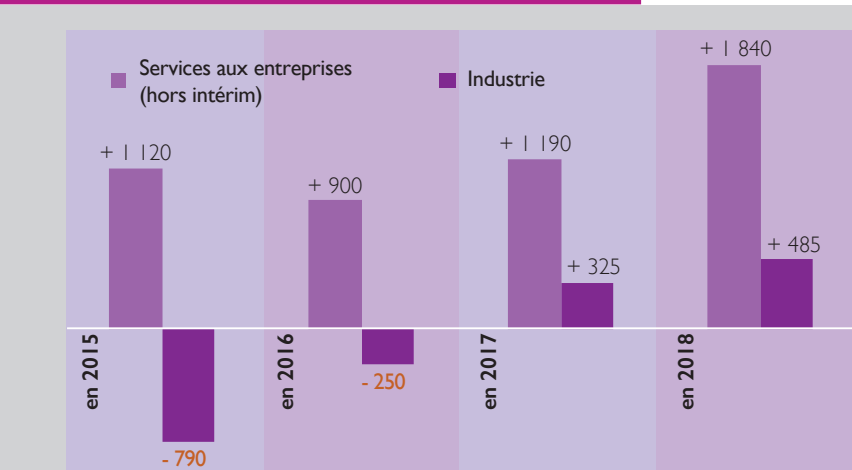


Source : URSSAF-ACOSS, données annuelles 2010-2019 (au 01/01/ de l'année n). Champ : emploi salarié du secteur privé.

Sur les 4 dernières années (2015-2019), les services aux entreprises (hors intérim) créent plus de 5 000 emplois sur la région grenobloise : sont concernées des activités qualifiées telles que l'informatique et logiciel (+ 1 400), l'ingénierie et analyses techniques (+ 750), la R&D (+ 275), les services juridiques et comptables (+ 960) et des activités plus opérationnelles telles que le nettoyage et la sécurité (+ 1 700). La filière logistique (+ 360), composée des activités de transport, d'entreposage et de commerce de gros y contribuent également.

Fait remarquable, l'industrie enregistre, toutes activités confondues, des créations nettes d'emploi depuis 2 ans (+ 800 emplois en 2017 et 2018). Diverses industries participent à cette récente embellie notamment celle du matériel médical et instruments scientifiques (+ 400) grâce à des entreprises telles que Becton Dickinson, Medtronic, etc. mais aussi grâce aux start-ups développant des technologies médicales. Les activités très pointues d'Air liquide (équipements cryogéniques, station de distribution d'hydrogène) font de cette entreprise

Évolution annuelle de l'emploi salarié de la sphère productive



Source : URSSAF-ACOSS, données annuelles 2010-2019 (au 01/01/ de l'année n). Champ : emploi salarié du secteur privé.

industrielle l'une des plus dynamiques du territoire. À une échelle plus modeste, les industries agroalimentaires et la fabrication d'articles de sport apportent leur contribution au développement économique du territoire.

Mais **c'est la microélectronique, premier secteur industriel de la région grenobloise** (près de 9 000 emplois), **qui contribue le plus fortement à la dynamique industrielle locale**. Avec un solde positif de 570 emplois sur les deux dernières années et de 900 depuis 2010, cette industrie « high tech » a réussi à renouer avec la croissance grâce à la montée en puissance mondiale de la technologie FD-SOI (qui consomme peu d'énergie et au cœur de l'électronique que chacun utilise au quotidien) inventée et développée conjointement par le CEA, Soitec et ST Microelectronics. La microélectronique demeure un atout pour le territoire et les récentes

start-ups à haute intensité technologique telles que Aledia, Kalray ou encore Iskn et Exagan pourraient être des relais importants de développement dans les années à venir.

En revanche les autres activités industrielles poursuivent leur déclin notamment le matériel électrique (les deux entreprises phares de ce secteur, Schneider Electric et Siemens ne créant plus d'emplois), la métallurgie et le travail des métaux ou encore la filière bois-papier-carton.

Pour conclure, **la croissance de la sphère productive** (+ 5,8 % entre 2015 et 2019), **bien que remarquable reste bien en deçà de celle observée dans les métropoles les plus dynamiques qui affichent des taux de croissance à deux chiffres** (notamment Nantes, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Rennes et Lyon).

parole de

Magali Talandier

Professeure en urbanisme et aménagement du territoire à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA), adjointe à la direction du laboratoire PACTE et directrice de recherche du programme POPSU grenoblois.

LA RÉGION GRENOBLOISE, UNE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE À RENFORCER

Comment analysez-vous la situation économique grenobloise de ces dernières années, au regard du présent cahier et de vos propres recherches ?

Depuis 2014 (cf. cahier économie-emploi de l'OBS'y, 2014, ndr!), les constats n'ont pas fondamentalement changé. Le modèle technopolitain de la région grenobloise est encore d'actualité, faisant d'elle un territoire à la fois productif, exportateur de richesses, mais également susceptible de capter de l'argent public.

En revanche, sa capacité de rebond, de résilience économique, demeure faible et traduit une fragilité.

Certes, après les fortes pertes d'emplois de 2007 à 2009, l'économie grenobloise a recommencé à créer des emplois, mais moins vite que dans les autres métropoles pour des raisons structurelles (une spécialisation plus forte dans des secteurs exposés) mais également spécifiques (certaines activités progressent moins vite ici qu'ailleurs).

Ces constats sont-ils inéluctables ? Non, je ne le pense pas, mais il faut accepter de compléter le modèle technopolitain, de l'étoffer par d'autres fonctions métropolitaines comme l'économie de la consommation, l'économie résidentielle et touristique, mais également par ce que j'appelle l'économie de l'intermédiation. Cette dernière recouvre des activités structurantes de services aux entreprises ou aux ménages et constitue un pilier essentiel du développement économique des métropoles. Or, de mon point de vue, aujourd'hui, la production grenobloise reste centrée sur l'exportation et pas assez sur l'intermédiation, là où Lyon ou Nantes, par exemple, font l'inverse. Enfin, la complémentarité entre les territoires de la grande région grenobloise doit être activée de façon stratégique. Un ressort potentiel existe dans une coopération approfondie avec les territoires voisins, du couloir rhodanien aux frontières suisses et italiennes.

Quels seraient d'autres leviers d'action, à votre avis ? L'accueil et les aménités urbaines sont à cultiver. Il faut pouvoir se positionner en tant que métropole hospitalière, pour ceux qui veulent y venir ou simplement y passer, mais aussi bien sûr pour ceux qui y vivent. Ces questions ont un fort enjeu économique. Enfin, l'accès aux ressources (eau, énergie, alimentation, matériaux...), leur préservation et leur valorisation relèvent des défis à relever évidents et prioritaires pour l'avenir des territoires et de ceux qui y vivent ! **Retrouvez la synthèse de l'étude de Magali Talandier pour l'AURG et son interview filmée.**

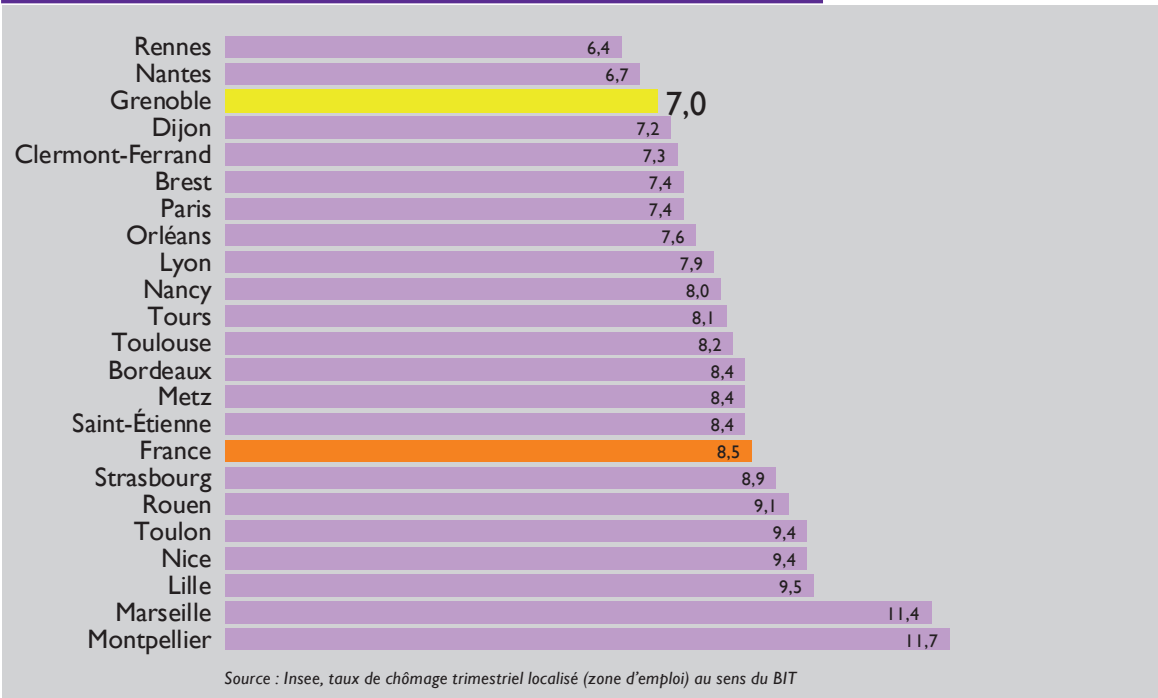
Un taux de chômage en baisse depuis mi 2015

Avec un taux à 7 %, la région grenobloise se situe dans le top 3 des zones d'emplois métropolitaines françaises qui ont le plus faible taux de chômage derrière Rennes et Nantes.

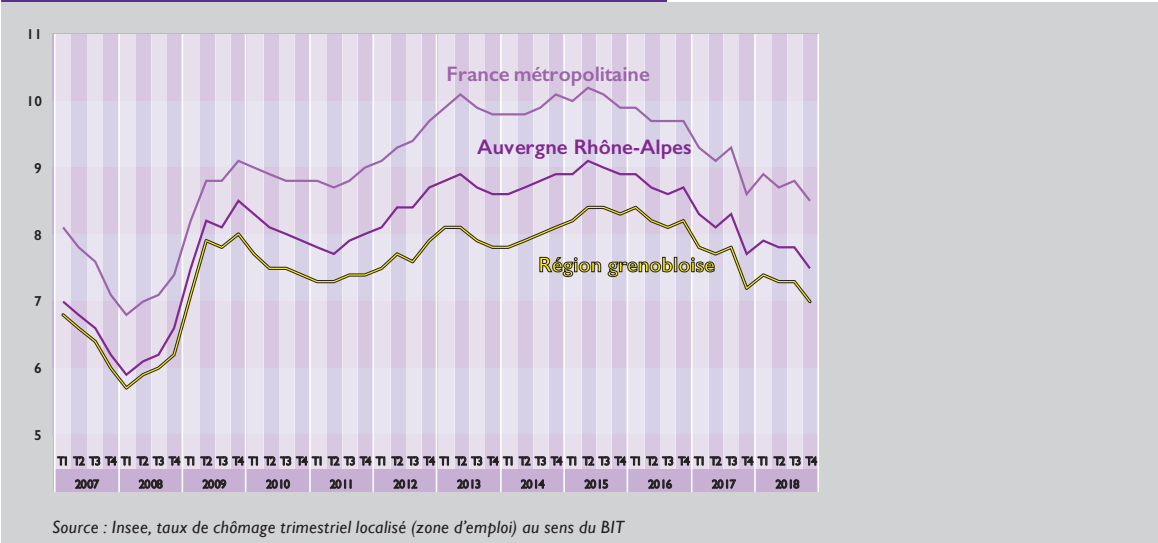
Inférieur de 1,5 point au taux national. **Ce taux de chômage est le plus bas enregistré depuis début 2009.** Une tendance baissière s'observe

depuis mi-2015, tant à l'échelle locale que régionale ou nationale. Entre le 2^e trimestre 2015 et fin 2018, Grenoble enregistre une baisse de 1,4 point (-1,7 en France, -1,6 en région). Pour autant, le niveau de chômage reste encore supérieur à celui d'avant crise de 2008 (5,7 % au 1^{er} trimestre 2008 pour la région grenobloise).

Taux de chômage au 4e trimestre 2018 des 21 zones d'emploi métropolitaines



Évolution trimestrielle du taux de chômage entre 2007 et 2018



**MOINS DE CHÔMAGE...
MAIS PLUS DE « HALO AUTOUR
DU CHÔMAGE » ?**

Conformément à l'évolution du taux de chômage, sur les quatre dernières années (T2 2015/ T2 2019) la zone d'emploi de Grenoble enregistre une baisse des demandeurs d'emploi de catégorie A (-5,3 %), quasi équivalente à celle de la France métropolitaine (-5,2 %) et un peu plus soutenue qu'en moyenne sur les 21 zones métropolitaines. Leur nombre s'établit à 35 570 au 2^{ème} trimestre 2019, soit 2 000 personnes de moins qu'au 2^{ème} trimestre 2015.

Pour autant, la catégorie A ne reflète que partiellement les dynamiques à l'œuvre sur le marché de l'emploi. En effet, **le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C**, c'est-à-dire ayant exercé une activité réduite, **a augmenté fortement** : + 20 % au cours de ces 4 années soit près de 4 200 personnes supplémentaires, pour s'établir à 25 300 demandeurs d'emploi au second trimestre 2019. Ces demandeurs d'emploi entrent dans la mesure du halo du chômage (cf. zoom sur la délicate mesure du chômage).

DÉFINITION

Les différentes catégories de la demande d'emploi fin de mois (DEFM)

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent à Pôle Emploi dans différentes catégories :

- **Catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ayant exercé aucune activité sur la période considérée.
- **Catégories B et C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite sur la période considérée
- **Demande d'emploi longue durée** : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an quelle que soit la catégorie.

en clair

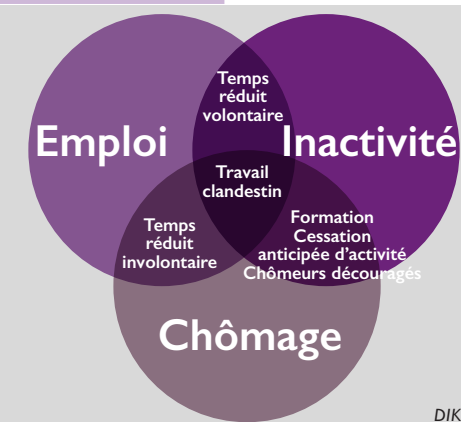
La délicate mesure du chômage

La définition et la mesure du chômage est complexe et extrêmement sensible aux critères retenus. En effet, les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir (exemple d'un étudiant qui travaille quelques heures par semaine...).

Le Bureau international du travail (BIT) a cependant fourni une définition stricte du chômage, mais qui ignore certaines interactions qu'il peut y avoir avec l'emploi (travail occasionnel, sous-emploi), ou avec l'inactivité : en effet, certaines personnes souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Ces personnes forment ce qu'on appelle un « halo » autour du chômage. Ce « halo » est calculé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi. Les résultats de cette enquête ne sont significatifs (statistiquement) qu'à l'échelle nationale. Néanmoins, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C apporte un éclairage intéressant sur l'évolution du halo du chômage.

Source : Insee, Définition, méthode

Le Halo du chômage



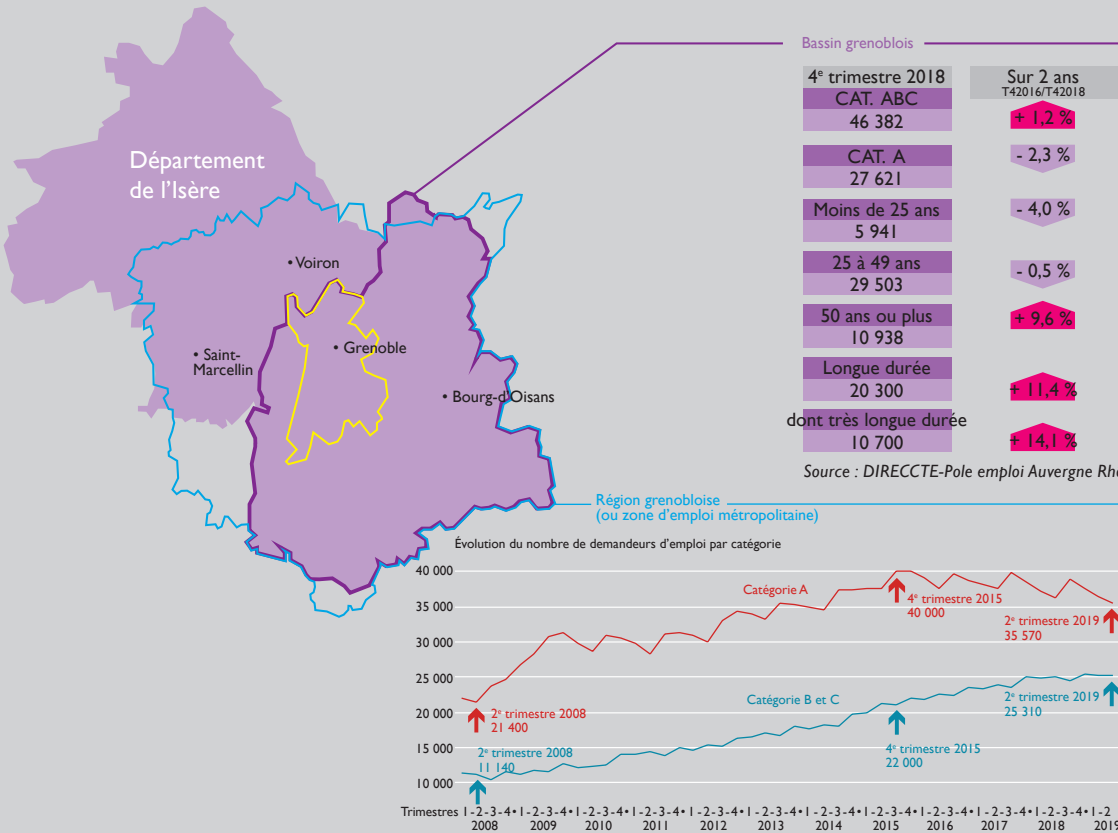
UNE AMÉLIORATION DU CHÔMAGE QUI NE BÉNÉFICIE PAS À TOUS

Depuis 2015, le bassin grenoblois bénéficie d'une conjoncture économique plutôt favorable. En effet, les statistiques du chômage montrent que les demandeurs d'emplois de moins de 50 ans et en particulier les jeunes de moins de 25 ans, toutes catégories confondues ont profité de l'embellie. En revanche **les seniors (> 50 ans) sont de plus en plus nombreux à venir s'inscrire comme demandeurs d'emploi** en catégories A, B ou C : fin 2018 ils sont près de 11 000 (dont les 2/3 exercent une activité réduite) à être inscrit à Pôle emploi soit près de 1 000 personnes supplémentaires en deux ans.

Un autre constat est également alarmant : malgré une conjoncture économique favorable, **le chômage de longue durée** ne se résorbe pas, il **s'accroît fortement**. Sur les quatre dernières années, le nombre de personnes en situation de chômage longue durée (inscrits depuis plus d'un an) a progressé de +22 % (entre les 2^e trimestres 2015 et

LE CHÔMAGE DE TRÈS LONGUE DURÉE A TRIPLÉ EN 10 ANS

2019). Cette évolution concerne les trois catégories (+850 en cat.A et +2 700 en cat.BC). **Le chômage très longue durée** suit la même tendance : les personnes inscrites depuis 2 ans et plus à Pôle emploi représentaient 8 % des demandeurs d'emploi (en cat.A) début 2008, elles représentent près de 20 % aujourd'hui. **La progression du chômage de longue durée est constante et régulière et la conjoncture économique, favorable depuis 2015, n'a pas permis d'inverser cette tendance de fond.** Être au chômage peut être une situation transitoire sans conséquence mais rester longtemps sans emploi a des conséquences beaucoup plus graves sur le niveau d'indemnisation, les relations sociales et l'état psychologique des personnes qui se trouvent ainsi éloignées du monde professionnel.





Près de 3 800 personnes éloignées de l'emploi accompagnées

Afin de développer de nouvelles actions d'accompagnement à l'emploi et de mobilisation des acteurs économiques, les territoires limitrophes de Grenoble-Alpes Métropole ont voté l'extension du PLIE sur 128 nouvelles communes dès le 1er janvier 2017, en plus des 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole qui en bénéficiaient déjà. Sont désormais concernées les 177 communes appartenant aux intercommunalités suivantes : Grenoble-Alpes Métropole, Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère, Communauté d'agglomération du pays Voironnais, Communauté de communes Cœur de Chartreuse, Communautés de communes du Grésivaudan.

Cet accompagnement renforcé vise à faciliter l'accès à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de parcours individualisés. Il recouvre également l'accès à une formation qualifiante et le dévelop-

pement d'actions ciblées autour des freins à l'insertion professionnelle, telles que la maîtrise de la langue, la mobilité, la confiance en soi, etc.

En 2018, près de 3 800 personnes éloignées durablement de l'emploi ont été accompagnées dans le cadre du PLIE, soit une hausse annuelle de 6,6 % exclusivement concentrées sur les 25-49 ans.

Aujourd'hui, 57 % des personnes qui sortent du PLIE sont en emploi ou en formation.

DÉFINITION PLIE

Le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi, s'adresse aux personnes en situation d'exclusion professionnelle. La durée d'accompagnement est d'environ 18 mois. Il couvre 4 intercommunalités : Grenoble-Alpes Métropole, le Grésivaudan et le Centre Isère Voironnais (Pays voironnais et Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté)

Source : Grenoble-Alpes Métropole, DGA cohésion sociale et urbaine, Direction Insertion et Emploi

parole de

Jean-Luc Sanvoisin

chef de service Ressource et développement pour l'emploi, Grenoble-Alpes Métropole

Ces constats sont-ils inéluctables ? Les bénéficiaires du PLIE ont-ils bénéficié de la croissance de l'emploi de ces deux dernières années ? En ce moment, nous recevons via le PLIE beaucoup de sollicitations de la part d'entreprises pour les aider à recruter. Ce n'était pas du tout le cas avant, en 2017 et jusqu'à 2018. Il y a eu un tournant au deuxième semestre 2018 avec entre autres l'accompagnement du recrutement d'opérateurs en salle blanche pour STMicroelectronics. C'est assez symptomatique d'une reprise de l'activité industrielle après plusieurs semestres de pertes d'emplois dans ce secteur. En 2019, les projets de recrutement se cristallisent sur certaines professions dans l'industrie et la restauration notamment.

La commande publique est-elle également un levier pour l'insertion des personnes très éloignées de l'emploi ? Les clauses d'insertion sont présentes dans la commande publique pour faciliter le retour vers l'emploi de publics en difficulté d'employabilité. Le nombre d'heures de travail réalisées via les clauses emploi a augmenté de 23 % entre 2017 et 2018 avec l'implication de 38 donneurs d'ordre du bassin grenoblois, en lien avec leurs projets du moment. Un peu moins de la moitié des 330 personnes concernées habitent dans un quartier politique de la ville.

UNE AUGMENTATION DES INTENTIONS D'EMBAUCHE MAIS UNE HAUSSE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Des intentions d'embauches en augmentation sur les quatre dernières années

Interrogés chaque année, les employeurs du bassin grenoblois ont anticipé une augmentation de leurs intentions d'embauches au cœur des trois dernières années. La dernière enquête indique cependant un ralentissement de cette croissance localement (+3,3 % pour 2019) mais pas en France métropolitaine (+14,8 %).

Entre 2015 et 2019, les prévisions de recrutement sont orientées à la hausse dans tous les secteurs sauf dans les services aux particuliers (-2 % en 2019).

La répartition des besoins en main d'œuvre par secteur ainsi que les dix métiers pour lesquels les volumes de recrutement sont les plus importants sont sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre.

Le secteur des services aux particuliers est celui dont les besoins en main d'œuvre sont les plus importants en volume (près de 4 projets de recrutement sur 10), suivi par les services aux entreprises.

Les 10 métiers les plus recherchés (sur une liste de plus de 170 métiers) concentrent environ un tiers des besoins en main d'œuvre.

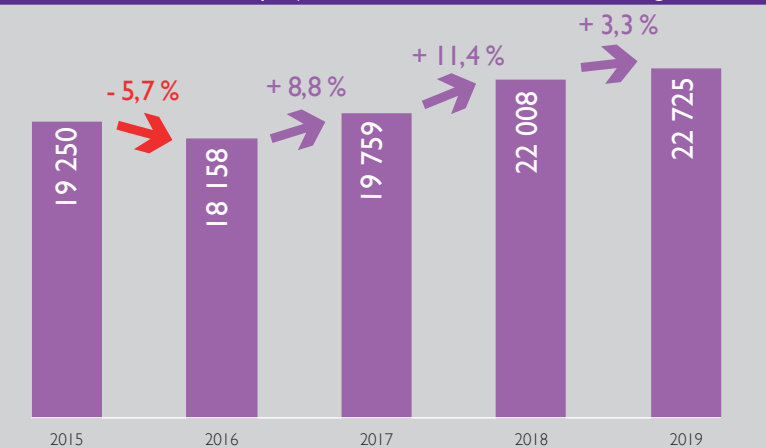
Des difficultés de recrutement en constante hausse

La part des projets de recrutement jugés difficiles progresse de façon constante : +23 points entre 2015 et 2019, toute activité confondue.

Pour 2019, les employeurs anticipent à nouveau une hausse des difficultés de recrutements. Elles concerneraient plus d'une embauche sur deux en moyenne mais seraient particulièrement élevées dans la construction (estimées à 8 recrutements sur 10).

Bien que cette tendance soit généralisée en France, ces difficultés sont plus prononcées sur la région grenobloise (54,5 % des projets de recrutements) qu'au niveau national (50 %).

Évolution du nombre de projets de recrutements sur le bassin grenoblois

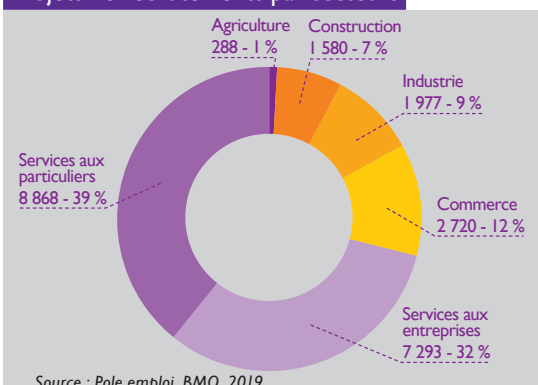


Source : Pole emploi, enquête Besoin en main d'œuvre (BMO)
L'enquête concerne les établissements des secteurs privé, agricole et public.

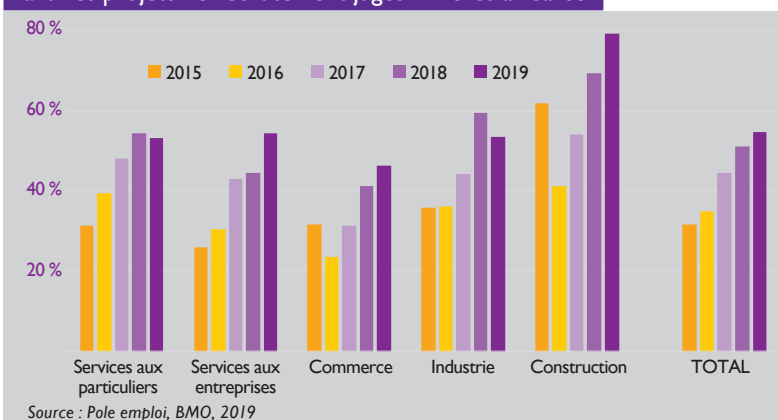
LES 10 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS

1. Agents d'entretien de locaux
2. Professionnels de l'animation socioculturelle
3. Ingénieurs et cadres d'étude, R&D en informatique, chefs de projets informatiques
4. Aides et apprentis de cuisine, employés de la restauration
5. Serveurs de cafés restaurants
6. Aides à domicile et aides ménagères
7. Vendeurs en habillement et accessoires
8. Aides-soignants
9. Employés de maison et personnels de ménage
10. Cuisiniers

Projets de recrutements par secteurs



Part des projets de recrutement jugés difficiles à réaliser



La satisfaction vis-à-vis de l'emploi, condition de bien-être ?

L'emploi demeure une dimension structurante de la vie. Cependant, avoir un emploi ne suffit pas et la question de l'accomplissement par le travail s'avère déterminante pour la réalisation de soi. L'enquête IBEST regarde trois indicateurs clés : la

satisfaction vis-à-vis du travail, la satisfaction vis-à-vis des conditions de travail et le sentiment de justice salariale. Ces questions répartissent le panel IBEST 2018 en trois groupes et mettent en lumière les différences d'épanouissement des enquêtés en lien avec leur situation professionnelle. Il est méthodologiquement difficile d'isoler la sphère personnelle de la sphère professionnelle dans la vie d'une personne pour quantifier la contribution respective de chaque sphère à son bien-être. Toutefois, on observe une forte interrelation entre les deux. Ainsi, moins le groupe est réalisé dans son travail, plus les personnes ont le sentiment de ne pas avoir le contrôle sur leur vie : c'est le cas de 31 % des personnes du **groupe 1**. Ce même groupe déclare également une insatisfaction à l'égard de la vie en général plus marquée que chez les **deux autres groupes**, ainsi qu'une moindre satisfaction à l'égard de leur sociabilité, une défiance institutionnelle accrue, une moins bonne vision de son quartier et une moindre participation aux activités d'un club ou d'une association.

groupe 1 :

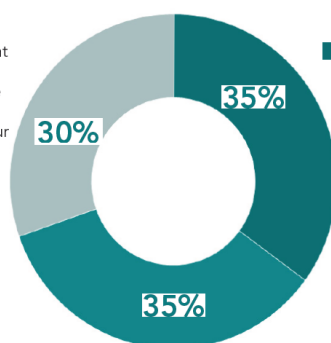
- 65% des personnes de cette classe considèrent qu'elles gagnent beaucoup moins que ce qu'elles méritent et 21% un peu moins que mérité
- 54% ne sont pas satisfaites de leur condition d'emploi et/ou de leur travail

groupe 2 :

- 92% des personnes appartenant à ce groupe considère qu'elles gagnent un peu moins que mérité
- 95% sont satisfaites de leur conditions d'emploi et de leur travail

groupe 3 :

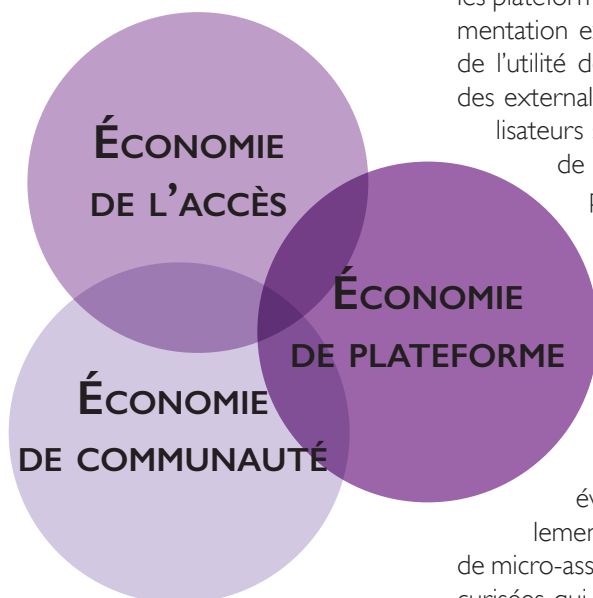
- 100% des personnes de ce groupe considèrent qu'elles gagnent ce qui est juste
- 98% sont satisfaites de leurs conditions d'emploi et de leur travail





L'économie du partage, au service des territoires ?

Par Thibault Daudigeos, professeur à Grenoble Ecole de Management et spécialiste des nouveaux modèles d'organisation



les plateformes. Ces plateformes ont permis l'augmentation exponentielle des utilisateurs et donc de l'utilité de ces systèmes d'échange en raison des externalités de réseaux. Plus vous avez d'utilisateurs sur une plateforme et plus vous avez de chance de trouver quelque chose à partager.

Qu'est-ce qui permet de créer de la confiance selon ces nouvelles modalités ?

Quatre facteurs sont importants : une mise à disposition d'informations claires (au sujet de ce que je partage et avec qui je partage), une évaluation sociale entre pairs (généralement une note entre 0 et 5), les contrats de micro-assurance, et les transactions en ligne sécurisées qui évitent les échanges d'argent de gré à gré.

Qu'est-ce que l'économie du partage ?

C'est une notion aux contours mouvants, qui navigue autour de trois cercles.

Il y a d'abord l'économie de l'accès, c'est-à-dire la mise à disposition d'autrui d'un bien ou d'un service jusque-là sous-utilisé, par exemple une connaissance (Wikipédia en est un exemple connu), un logement, une voiture ou une place de voiture, un outil de bricolage, etc. Cette économie conduit à une intensification de l'usage.

Une autre sphère est l'économie de plateforme, qui permet la diminution des coûts d'intermédiation entre l'offre et de la demande.

Enfin, la dernière sphère correspond à l'économie communautaire, qui se veut une alternative aux relations de marché ou de hiérarchie. Cette dernière facilite également les échanges par la confiance réciproque qui relie les membres de la communauté.

Pourquoi parle-t-on autant de l'économie du partage en ce moment ?

Des réseaux d'entraide locaux existent entre voisins ou au sein du cercle familial, et fonctionnent grâce à la confiance réciproque entre individus. La nouveauté de ces dernières décennies, c'est la diminution des coûts de transaction en dehors de ces réseaux de proximité, la confiance réciproque étant désormais garantie par de nouveaux tiers,

Quel est le rôle de la technologie ?

Ce sont précisément des innovations bancaires ou assurantielles, les fintech, qui rendent possibles des micro-transactions bancaires à moindre coût de gestion et avec une micro-assurance adossée à ce contrat de transaction. Très concrètement, cela permet des échanges monétaires de très faible montant, ce qui jusque-là coûtait plus cher en frais de gestion. On peut aujourd'hui être couvert par un contrat d'assurance pour l'utilisation de 15 min d'une voiture ou de 24h d'un logement qui appartiennent à un particulier.

Les technologies de l'internet ont également facilité le peer review (l'évaluation entre pairs, l'équivalent du bouche-à-oreille), l'accès à l'information et l'adoption de ces pratiques par un nombre croissant d'utilisateurs qui ne se connaissent pas.

Ce n'est pas uniquement technologique...

C'est bien l'acceptation sociale et l'adoption croissantes de ces modes d'échanges qui favorisent l'essor de l'économie du partage. On observe un changement dans l'arbitrage entre la propriété et l'usage. Cela modifie en profondeur les chaînes de valeurs et les modèles d'affaire pour les entreprises. A l'échelle individuelle, on se rend bien compte qu'énormément de ressources sont sous-utilisées : la paire de skis, la voiture, l'appareil à raclette, la chambre d'amis, le costume de ma-

riage, etc. dorment la plupart du temps au placard ou au garage. La prise de conscience environnementale favorise ces changements de comportement. L'économie du partage revêt une dimension écologique quand les personnes se prêtent des biens plutôt que de les acheter individuellement. Toutefois, un effet pervers survient si on profite de la diminution des coûts due au partage pour consommer plus : si avec le même budget, on se déplace deux ou trois fois plus en covoiturage qu'on ne le faisait précédemment en train, au final, les économies de ressources ne sont pas si importantes qu'annoncées. L'ADEME a mesuré ce biais et le bilan environnemental reste globalement positif pour l'économie du partage.

Y a-t-il d'autres effets négatifs ?

Il y en a plusieurs : gentrification, effets de monopole, dégradations des conditions de travail dans certains secteurs, maintien de discriminations, etc. Toutefois, il convient d'aborder ces sujets avec beaucoup de nuance, les recherches montrant la complexité des phénomènes et l'intrication entre externalités positives et négatives.

L'économie du partage est-elle une chance pour les territoires ?

Oui, surtout si les acteurs publics accompagnent la mise en place de plateformes de territoire, pour fluidifier et faciliter les échanges à l'échelle locale. Conciergeries de quartier, fablabs, bibliothèques, gares, EHPAD, bureaux de poste, etc. de nouveaux lieux comme des lieux existants pourraient devenir des places d'échanges pour faciliter la vie des gens au quotidien. Il faut encore travailler sur les modèles d'affaires, la gouvernance, l'articulation des différentes activités, etc. En somme, il faut identifier les besoins locaux non-pourvus et trouver la manière la plus vertueuse de les satisfaire. Par exemple pour l'autopartage sur le territoire de la métropole, il y a Citiz, une SCIC implantée depuis 2005, dont la gouvernance permet un équilibre entre intérêt général et intérêts privés. La puissance publique peut permettre l'émergence de champions de territoire qui limitent la possibilité à des plateformes beaucoup plus prédatrices de s'installer. A quand une plateforme de territoire pour les livreurs à vélo ou le partage d'objets entre particuliers par exemple ?

EXEMPLES D'ORGANISATIONS LIÉES À L'ÉCONOMIE DU PARTAGE

Structures locales



Sharetreuse : échanges d'objets en Chartreuse cowork, col-inn, kifwork, le 144



le Mediastère : espaces partagés de travail



Citiz : autopartage



Klaxit : leader français du covoiturage domicile-travail



9 « repair cafés » : endroits de réparation d'objets

Structures (inter)nationales



Uber



Deliveroo



UberEats



Airbnb



Couchsurfing



Blablacar



Covoituragelibre



LeBonCoin



Peerby

Pourquoi faut-il combiner plusieurs sources statistiques pour avoir un éclairage le plus complet possible de l'évolution de l'emploi sur un territoire ?

L'évolution pluriannuelle de l'emploi total par zone d'emploi s'appuie sur les **données Insee- Estel** qui est la source la plus exhaustive sur l'emploi à l'échelle locale et la plus récente possible : elle inclut les emplois des secteurs privés et publics, les emplois salariés et non-salariés. En revanche, elle est disponible avec deux à trois ans de délais et elle ne permet d'analyser que les 4 grands secteurs classiques (tertiaire marchand, non marchand, industrie, construction). En outre, elle ne donne pas la possibilité d'observer les évolutions des sphères productive et présentielle car il n'est pas possible de distinguer au sein du tertiaire marchand les activités présentielles (ex. : hôtels, restaurants) des activités productives (ex. : services informatiques) dont les leviers et les freins sont pourtant très différents.

À l'échelle locale (zone d'emploi, aire urbaine ou EPCI), seules les **données Urssaf-Accoss** permettent de connaître les tendances à la fois très récentes et détaillées sur les activités économiques. En revanche le champ statistique est incomplet : il couvre uniquement l'emploi salarié du secteur privé. La sphère présentielle et en particulier les services non marchands (santé, action sociale, sécurité sociale, enseignement, etc.) ne sont que partiellement pris en compte dans ces statistiques car elles excluent les emplois du secteur public.

Enfin, s'il est également possible d'utiliser les **données Insee issues du recensement de la population** pour analyser l'emploi total, de nouvelles méthodes de collecte des informations (introduction de la réponse par internet dans le recensement) rendent délicates momentanément les analyses d'évolution récente et de court terme (2011-2016). Les évolutions de long terme restent fiables.

Les **données emplois Insee-Clap** les plus récentes (connaissance locale de l'appareil productif) sont, au moment de la rédaction de ce cahier, soumises à un travail d'expertise par l'Insee suite aux modifications du mode de collecte (passage à la DSN : déclaration sociale nominative) et donc non utilisables en 2019.

Observation de l'emploi

Insee - Recensement de la population (RP)

- 🔗 déclaratif, provient des enquêtes auprès des individus
- ⊕ exhaustif
- ⊖ 3 ans de délai, précautions dans les calculs d'évolution

Insee - Estimations de l'emploi localisé (Estel)

- 🔗 emploi salarié et non salarié, public et privé
- ⊖ 2 à 3 ans de délais, pas de détail au sein des 4 grands secteurs

Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)

- 🔗 emploi salarié pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand
- ⚠️ détaillé mais indisponible fin 2019, non utilisé dans la présente publication

Accoss agence centrale des organismes de sécurité sociale

- 🔗 emploi salarié privé
- ⊖ ne compte pas l'emploi public, sphère présentielle incomplète

Observation du chômage et du marché du travail

Dares/Direccte - Pôle Emploi : statistique trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois

- 🔗 individus inscrits à Pôle Emploi (catégories A, B et C)
- ⊕ détail par sexe et âge à l'échelle locale

Insee taux de chômage trimestriel localisé (zone d'emploi)

- 🔗 enquête emploi auprès d'un échantillon représentatif de la population, applique définition du BIT (plus restrictive que la catégorie A de Pôle Emploi)
- ⊕ comparaisons internationales possibles

Bmo - Pôle Emploi : enquête annuelle auprès des employeurs

- 🔗 estimations des besoins en main d'œuvre pour l'année n+1



Qu'est-ce que l'OBS'y ?

Le réseau des observatoires de l'agglomération grenobloise, baptisé OBS'y, est né en 2013.

L'OBS'y a vocation à suivre l'évolution de variables et d'indicateurs-clés pour le pilotage de l'action publique à l'échelle de l'agglomération, afin d'élaborer des diagnostics partagés sur différentes thématiques (précarité, habitat, enfance, personnes âgées, économie...).

Les résultats et analyses sont présentés au sein de trois types de publications coproduites : les regards croisés, les cahiers thématiques et les tableaux de bord.

www.obsy.fr

CONTACT Morgane LE DOARÉ morgane@investingrenoblealpes.com



Ont participé à ce cahier :

Invest in Grenoble-Alpes, l'AURG, CCI Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, DIRECCTE UT38, Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Insee, GEM et IUGA-PACTE.

Crédit photo couverture : A. Raymond © C. Morel